

Département des Hauts-de-Seine
VILLE DE FONTENAY-AUX-ROSES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2024

NOMBRE DE MEMBRES

Composant le Conseil : 35

En exercice : 35

Présents : 30

Représentés : 5

PREND ACTE

OBJET : Société publique locale « la cuisine près de chez nous » - communication du rapport annuel relatif à l'exercice 2023

L'An deux mille vingt-quatre, le vingt-six septembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil municipal de la commune de Fontenay-aux-Roses, légalement convoqué le vingt septembre, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Laurent VASTEL, Maire.

Etaient présents : VASTEL Laurent, REIGADA Gabriela, LAFON Dominique, GALANTE-GUILLEMINOT Muriel, RENAUX Michel, BEKIARI Despina, CHAMBON Emmanuel, ANTONUCCI Claudine, LE ROUZES Estéban, ROUSSEL Philippe, MERCADIER Anne-Marie, RADAOARISOA Véronique, SAUCY Nathalie, LECUYER Sophie, HOUCINI Mohamed, PORTALIER-JEUSSE Constance, GABRIEL Jacky, BERTHIER Etienne, COLLET Cécile, KEFIFA Zahira, KARAJANI Claire, MERLIER Thérèse, GAGNARD Françoise, SOMMIER Jean-Yves, KATHOLA Pierre, MERGY Gilles, BROBECKER Astrid, MESSIER Maxime, POGGI Léa-Iris, LE FUR Pauline, Conseillers municipaux,

lesquels forment la majorité des Membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents représentés :

Mme BULLET	pouvoir à	Mme MERCADIER
M. DELERIN	pouvoir à	M. VASTEL
M. CONSTANT	pouvoir à	Mme LECUYER
M. BOUCLIER	pouvoir à	Mme GALANTE-GUILLEMINOT
Mme GOUJA	pouvoir à	Mme LE FUR

Le Président ayant ouvert la séance, il est procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code précité, à l'élection d'un Secrétaire : M. Estéban LE ROUZES est désigné pour remplir ces fonctions.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.1524-5 et L. 1531-1,

Vu la délibération du 1^{er} juillet 2021 approuvant l'entrée au capital de la ville de Fontenay-aux-Roses à la société publique locale « La cuisine près de chez nous »,

Vu la délibération du 30 septembre 2021 désignant les représentants de la Ville de Fontenay-aux-Roses au Conseil d'Administration de la société publique locale « La cuisine près de chez nous »,

Vu le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de la société publique locale « La cuisine près de chez nous » arrêtés au 31 décembre 2023,

DEL240926_7

Envoyé en préfecture le 17/10/2024
Reçu en préfecture le 17/10/2024
Publié le
ID : 092-219200326-20240926-DEL240926_7-DE

Considérant que les communes de Fontenay-aux-Roses, Bourg-la-Reine, Montrouge et Sceaux ont souhaité créer une cuisine centrale mutualisée et sont donc actionnaires de la SPL « la cuisine près de chez nous »,

Considérant que la ville de Fontenay-aux-Roses détient 30% du capital social de la SPL « La cuisine près de chez nous »,

Considérant qu'en application de l'article L.1524-5 du CGCT, chaque année, les organes délibérants des collectivités « se prononcent après un débat sur le rapport écrit qui leur est soumis par leurs représentants au conseil d'administration ou de surveillance »,

Le Rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE

Article 1 : du rapport annuel communiqué par la société publique locale « La cuisine près de chez nous » relatif à ses comptes pour l'exercice 2023.

Article 2 : dit que la présente délibération sera publiée sur le site internet de la Ville de Fontenay-aux-Roses, et qu'elle pourra être contestée par la voie d'un recours gracieux ou par la voie d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise (2-4 bd de l'Hautil BP 30322, 95027 CERGY PONTOISE CEDEX) dans un délai de 2 mois suivant sa publicité.

Article 3 : ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- M. le Préfet des Hauts de Seine
- Mme la Comptable du SGC de Fontenay-aux-Roses
- La SPL « La Cuisine près de Chez nous »

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Et ont signé le Maire et le secrétaire de séance

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire

Le secrétaire de séance
Estéban LE ROUZES

Laurent VASTEL



Certifié exécutoire
Compte tenu de la réception en préfecture le : 17 OCT. 2024
Publication/Affichage le : 18 OCT. 2024
Pour le Maire par délégation
Le Directeur Général des Services

A. Scullard

La cuisine près de chez nous -Comptes annuels 2023

Paris, le 17 mai 2024

La cuisine près de chez nous

Société publique locale au capital de 1.000.000 €uros
Hôtel de Ville – 122, rue de Houdan – 92331 Sceaux CEDEX

COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

BILAN – ACTIF

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				45 183
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				45 183
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	168		168	168
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	168		168	168
ACTIF IMMOBILISÉ	168		168	45 350
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				12 696
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé	325 000		325 000	325 000
TOTAL créances :	325 000		325 000	337 696
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	413 832		413 832	435 071
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	413 832		413 832	435 071
ACTIF CIRCULANT	738 832		738 832	772 766
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	739 000		739 000	818 117

COMPTE DE RESULTAT

Première partie

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Chiffres d'affaires nets				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits				0
PRODUITS D'EXPLOITATION				0
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes			30 648	8 984
TOTAL charges externes :			30 648	8 984
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS				
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			0	
CHARGES D'EXPLOITATION			30 648	8 984
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(30 648)	(8 984)

COMPTE DE RESULTAT**Deuxième partie**

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Chiffres d'affaires nets				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits				0
PRODUITS D'EXPLOITATION				0
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes			30 648	8 984
TOTAL charges externes :			30 648	8 984
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS				
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			0	
CHARGES D'EXPLOITATION			30 648	8 984
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(30 648)	(8 984)

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE

« LA CUISINE PRES DE CHEZ NOUS »

Les informations qui suivent constituent l'annexe aux comptes annuels avant affectation du résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ils comportent les principales caractéristiques suivantes :

- Total du bilan	738 999,51 €
- Capitaux propres	717 787,51 €
- Perte de l'exercice	-89 963,87 €

I – FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

« La cuisine près de chez nous » qui s'appelait à l'origine « La cuisine Montrouge-Sceaux » a été constituée le 30 août 2012 sous la forme de « société publique locale » régie par l'article L. 1531-1 du code général des collectivités territoriales. Elle a été immatriculée au registre du commerce et des sociétés le 1^{er} mars 2013. Son objet porte sur la prise en charge du service public de la restauration collective pour le compte des collectivités actionnaires et dans le périmètre géographique de celles-ci. Sa dénomination a été modifiée par décision prise en assemblée Générale Extraordinaire du 29 novembre 2021.

La société déclarée sans activité à l'origine a été mise en activité le 3 mars 2023; les études relatives à la mise en place d'une cuisine de restauration collective ont été poursuivies au cours de l'exercice.

Les actionnaires de la société ont finalement décidé début 2024 de ne pas poursuivre ce projet ; la SPL devrait être mise en liquidation en 2024.

La société n'ayant jamais dégagé aucun chiffre d'affaires taxable, la TVA antérieurement déduite a dû être reversé au trésor et comptabilisée en charge exceptionnelles pour 14 135,30

Par ailleurs, la décision post-clôture d'abandonner le projet a eu pour conséquence de solder les études antérieurement menées, études qui devaient être intégrées au coût du projet. L'incidence de cette décision sur le résultat est une charge exceptionnelle de 45.182.50 €.

Ses moyens financiers proviennent des apports en numéraire, effectués par ses 4 actionnaires.

Le capital de la société fixé à 1.000.000 € reste à verser pour 325.000 €.

II – PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles d'établissement des comptes annuels, notamment :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

III – NOTES SUR LE BILAN

3.1 - Les immobilisations

Les dépenses immobilisées précédemment concernaient les études liées à la réalisation de la cuisine et des immobilisations financières. L'abandon du projet de la cuisine ayant été annoncé, l'ensemble des études menées ont été soldées pour 45.182,50 €.

	31/12/2022	Acquisitions	Cessions/ mises au rebut	Transfert	31/12/2023
Frais de constitution	0				0
Immobilisations incorporelles en cours	45 183	0	45 183		0
Total Immobilisations incorporelles	45 183	0	45 183	0	0
Immobilisation corporelles	0				0
Immobilisations financières	168		45 183	0	168
TOTAL IMMOBILISATIONS	45 350	0	45 183	0	168
Provision pour dépréciation des Immobilisations	0		0	0	0
TOTAL	45 350	0	45 183	0	168

3.2 – Echéances des créances et des dettes

Créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Fournisseurs				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créance représentative de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale & organismes sociaux				
Etat : impôts sur les bénéfiques				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : autres impôts et taxes				
Etat : divers				
Groupe et associés	325 000	325 000		
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
TOTAUX	325 000	325 000	0	0
Montant des prêts accordés dans l'exercice				
Montant des remboursements de l'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts & dettes à 1 an au plus à l'origine				
Emprunts & dettes à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers				
Avances et acomptes clients				
Fournisseurs et comptes rattachés	21 212	21 212		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôts sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	21 212	21 212	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice*				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant des divers emprunts auprès associés				

3.3 – Trésorerie

La trésorerie est constituée du solde des dépôts effectués sur un compte ouvert dans un établissement bancaire.

3.4 – Capital social

Le capital de la société a été constitué à raison de 1.000.000 € par apports en numéraire, il est composé de 1000 actions de 1.000 € de nominal chacune. A la fin de l'exercice, la situation est la suivante :

Capital souscrit, appelé versé	675 000
Capital souscrit appelé non versé	325 000
Capital social	1 000 000

3.5 - Charges à payer et produits à recevoir

Postes concernés	A recevoir	A payer
Fournisseurs		11 036

IV – NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

4.1 – Charges d’exploitation

Les charges d’exploitation supportées par l’exercice s’élèvent à 30 647 € € et sont constituées des éléments suivants :

- honoraires de l’expert-comptable et du commissaire aux comptes pour	24 149 €
- autres Honoraires (frais de liquidation provisionnés)	3 600 €
- frais d’actes et de contentieux	253 €
- Cotisations diverses	1.920 €
- annonces légales	500 €
- frais bancaires pour	226 €

Les charges supportées en 2023 relatives aux organes de la société concernent les honoraires du commissaire aux comptes pour 3 854 € TTC.

4.2 – Produits d’exploitation

Les produits d’exploitation s’élèvent à 0 €

4.3 – Résultat exceptionnel

Les charges exceptionnelles enregistrent :

- la TVA déductible comptabilisée au titre de l’exercice 2023 et des exercices précédents pour 14.135,30 €.
- les études passées en charges suite à la décision de l’abandon du projet pour 45.182,50 €

4.4 – Impôt sur les sociétés

La société est soumise à l’impôt sur les sociétés. A la fin de l’exercice 2023, le déficit fiscal à reporter s’établit à un montant de 282 206 €

V – AUTRES INFORMATIONS

La SPL n’emploie aucun personnel.

VI – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L’EXERCICE

Les actionnaires ont prévu d’abandonner le projet de la cuisine début d’année 2024.

Le conseil d’administration et l’assemblée générale devraient statuer sur la liquidation prochaine de la SPL.